

ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

Page 4

■ La semaine fiscale

Frédérique Perrotin

La DGFIP publie son rapport d'activité

DOCTRINE

Page 7

■ Droit financier

Anthony Aranda Vasquez

Le projet de loi PACTE et les initial coin offerings

CULTURE

Page 12

■ Pérégrinations

Laurence de Vivienne

Charmes et spécificités de la Croatie dans la région de Zagorje au nord de Zagreb

Page 15

■ Ventes publiques

Bertrand Galimard Flavigny

Quelques bons grès

ACTUALITÉ

La semaine fiscale

La DGFIP publie son rapport d'activité ^{138g4}

Frédérique PERROTIN

L'administration fait le point sur son activité. Elle recense ses nouveaux outils juridiques pour un contrôle fiscal plus efficace et rend compte de la façon dont le numérique transforme ses relations avec les usagers.

Refonte du site impot.gouv.fr avec une réécriture de son fonds documentaire et une modernisation de son moteur de recherche, réforme du prélèvement à la source, développement des évolutions numériques : l'administration fiscale revient sur les grandes nouveautés 2017 et sur les principales évolutions de son activité.

■ Une grande variété de missions

La Direction générale des finances publiques (DGFIP) exerce une grande variété de missions relevant à la fois de la fiscalité et de la gestion publique. En matière fiscale, la DGFIP participe à la définition de la politique fiscale et élabore les projets de textes législatifs et réglementaires. Elle établit l'assiette et recouvre les impôts, droits, cotisations et taxes. Elle lutte contre la fraude par la prévention et le contrôle fiscal. Elle traite les réclamations ainsi que les requêtes juridictionnelles des contribuables. Elle contribue à la sécurité juridique en instruisant les demandes de rescrits et d'agrèments fis-

caux. Elle représente la France dans les négociations internationales en matière fiscale. Elle assure également la tenue du plan cadastral et du registre des propriétés immobilières. « La DGFIP, issue d'une fusion est encore mal connue, déclare Bruno Parent, directeur général des finances publiques. Ou plus exactement, l'attention se polarise quasi exclusivement sur ses missions fiscales. Alors que la part des moyens qu'elle consacre à la gestion publique est importante et la place qu'elle tient aussi dans le fonctionnement des institutions publiques primordiales », recouvrement des paiements de leurs dépenses, tenues de leur comptabilité ainsi que celles de l'État, les missions de la DGFIP sont étendues. C'est cependant effectivement son activité fiscale qui attire tous les regards. La Cour des comptes lui a d'ailleurs dédiée son dernier rapport. La création de la DGFIP, par fusion de la Direction générale des impôts et de la Direction générale de la comptabilité publique, a constitué une des réformes emblématiques de la révision générale des politiques publiques.

KIOSQUE
Lextenso

Votre revue OFFERTE
sur tous vos écrans

Suite en p. 4

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces@petites-affiches.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 Gazette du Palais

annonceslegales@gazette-du-palais.com
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces@le-quotidien-juridique.com
12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

La Loi
ARCHIVES COMMERCIALES DE LA FRANCE

loiannonce@lalo.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 34 52 34